



Fischer, s'appuyant sur deux textes, dérivant d'une source commune qui concernent les affirmations de Juba au sujet de la prétendue origine occidentale du Nil donnée par Solin et Ammien Marcellin, pense que Juba fondait son opinion sur l'identité des poissons, des végétaux et des gros animaux que l'on trouvait dans ce cours d'eau, voisin de l'Océan, et dans le Nil. Or Hannon indiquait, à l'Ouest de l'Afrique, un fleuve plein de crocodiles et d'hippopotames. D'où l'on conclut que ces *Punici libri*, sont le *Périple*. Mais d'autres auteurs carthaginois ont pu parler du pays situé au Sud de la Maurétanie et il n'est nullement prouvé que la rivière de Juba ait été le fleuve d'Hannon.

En mettant à part la mention, faite par Pline (VI, 200), des deux peaux placées dans un temple de Carthage. On a supposé que Pline a emprunté ce détail à Polybe, ou à Cornélius Népos. On aurait aussi bien pu penser à Juba, ou à n'importe qui.

Des indications dignes de foi, qu'Arrien a probablement empruntées à Ératosthène, ne se retrouvent pas dans le texte que nous possédons ; mais peut-être ont-elles figuré dans un exemplaire plus complet que le notre. Celui-ci semble en effet présenter quelques lacunes et altérations, La brièveté du récit rend d'ailleurs fort malaisée l'identification des lieux mentionnés. Ajoutons que les côtes longées par Hannon ont pu subir des modifications assez importantes depuis

tant de siècles. Aussi les hypothèses les plus diverses ont-elles été émises par les savants modernes. On n'oubliera pas que celles que nous adoptons restent fort incertaines.

Nous donnerons une traduction française du Périple, en l'accompagnant des commentaires que nous croirons utiles. « Relation d'Hannon, roi des Carthaginois, sur les contrées libyques au delà des Colonnes d'Héraclès, qu'il a dédiée dans le temple de Cronos et dont voici le texte :

*« I. Il a paru bon aux Carthaginois qu'Hannon naviguât en dehors des Colonnes d'Héraclès et fondât des villes de Libyphéniciens. Il navigua donc, emmenant 60 vaisseaux à 50 rames, une multitude d'hommes et de femmes, au nombre d'environ 30000, des vivres et autres objets nécessaires. »*

Hannon fut chargé par les Carthaginois de fonder des colonies en Afrique, au delà du détroit de Gibraltar. Quelles furent les causes de cette décision ? S'agissait-il de débarrasser Carthage d'un surcroît de population, d'éléments de troubles ? de ranimer ou de remplacer sur la côte marocaine d'anciens établissements phéniciens tombés en décadence, détruits même ? On ne saurait dire.

Le terme Libyphéniciens (Λιβυφοίνιχες) dont le traducteur s'est servi signifiait proprement Phéniciens de Libye. Mais il paraît avoir pris un sens administratif et juridique, pour désigner les citoyens des villes phéniciennes ou puniques dépendant de Carthage, qui jouissaient des mêmes droits civils que les citoyens de la capitale et possédaient des institutions municipales analogues. C'est sans doute dans ce sens qu'il

faut l'entendre ici. La mission confiée au « roi » Hannon fut assurément fort importante. Cependant il est difficile de croire que 30000 personnes aient pu, outre les équipages, trouver place sur 60 navires. Il faut donc admettre que l'un des deux chiffres est altéré : celui des émigrants, plutôt que celui des vaisseaux. Nous verrons que sept colonies seulement furent fondées ; une moyenne de 4300 colons pour le peuplement de chaque ville semble trop forte. Selon Pline, Hannon partit de Gadès : ce qui veut dire évidemment que, venu de Carthage, il repartit de Gadès, après y avoir terminé ses préparatifs. Comme Strabon nous apprend que, selon les Espagnols et les Africains, les Colonnes d'Héraclès étaient en ce lieu, et non pas au détroit, on a supposé que le texte punique de la relation plaçait à Gadès Στήλαι (Ételai), les Héraclétoï Ételay (les colonnes d'Hercule) Ἡράχλειοι Στήλαι, de la traduction grecque, ces Colonnes le long desquelles la flotte passa avant d'atteindre l'emplacement de la première colonie. Mais cette opinion ne paraît pas acceptable. Nous lisons au début du Périple qu'Hannon reçut mission de naviguer en dehors des Colonnes d'Héraclès et de fonder des villes de Libyphéniciens. Quels qu'aient été les mots phéniciens que le traducteur a rendus par « έξω Στηλῶν Ἡραχλείων » (Ézdoo Étélon Hérakleion) ils signifiaient « en dehors du détroit » puisque les colonies devaient être fondées sur la côte africaine, laquelle n'était pas « en dehors » de Gadès. Quant à l'assertion de Pline, (On lit dans le titre du Périple : περίπλους τῶν ὑπὲρ τὰς Ἡραχλέους Στήλας Λιβυκῶν τῆς. (Périplous tonn ouper tas Hérakleous Étélas Liboukontès )-(Périple par les colonnes d'Hercule des peuples Libyens)Là aussi, les colonnes sont évidemment le détroit. Mais, comme nous l'avons fait observer, ce titre n'est probablement pas la traduction littérale d'un texte phénicien. — Ælius Aristide écrit, en faisant allusion à

l'expédition d'Hannon : ἔξω Γαδείρων mais il est possible qu'ici ἔξω Γαδείρων soit une expression elliptique, qui signifie « en dehors du détroit de Gadès », du fretum Gaditanam, comme les Romains appelaient le détroit de Gibraltar. A moins que ce passage ne contienne une erreur semblable à celle que nous trouvons dans Pline.

